

Image not found or type unknown



Divorce ou nullité absolue franco marocain

Par **sebastien80**, le **07/11/2013** à **12:52**

je suis dans une situation de mariage
gris, est ce que il, peut y avoir nullité absolue,? et si oui comment procéder ?, étant donné
que ça fait 5 ans que je suis sans nouvelle, sans trace et que on a jamais vécu ensemble, elle
vit toujours au maroc et moi en France, je suis de nationalité française, j'attends vos réponses
merci